RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
=+6-6+=-=-=-=

MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI DE LA REFONTE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE
=-=-=-=-=-=-=

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE
=-=-=-=-=-=

DIRECTION CENTRALE DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT
=-=-=-=-=-=

DECRET N 85-710 du 15/5/85/MTEFPPS.DGFP.DCGPCE.MM

Portant reclassement et nomination de Monsieur SIEKELE Adolphe, Assistant Sanitaire de 4° échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services Sociaux (Santé Publique).

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 076/84 du 7-10-1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23-08-1.84 portant modification de certains dispositions de la constitution du 8-7-1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut Général des fonctionnaires ;

B G B

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62-195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3-2-1962 portant statut général des fonctionnaires ;

D C F

(/u le décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 67-50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements notamment en son article: 1er & 2 ;

(/u le décret n° 74-470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196 du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires

(/u le décret n°80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 84-856 du 8-8- 1984 portant nomination du Premier Ministre;

(/u le décret n° 84-858 du 13-8-1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 84-860 du 20-8-1984 portant organisation des intérims des Membres du Gouvernement ;

(/u le rectificatif n° 84-923 du 19-10-1984 au décret n° 84-858 du 13-8-1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u les résultats du concours d'entrée en 3e Année de Médécine à l'INSSA du 4 Octobre 1979 Session de Septembre 1979;

(/u le décret n° 65-44 du 12 Février 1965 abrogeant et remplaçant le décret n° 63-376 du 22-11-1963 fixant le statut des cadres de la catégorie AI des services de Santé ;

(/u l'arrêté n° 5795/MSAS/DGSP/DSAF/SP du 17-7-1984 portant promotion au titre de l'année 1983 de certains Fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie II des services Sociaux(Santé Publique) en tête Madame AZIKA-EROS née MINKOLE Pauline ;

.../...

(/u le décret n°85-260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat;

(/u la lettre n°0634/DGSP/DSAF du 7 Mars 1984 du Directeur des Services Administratifs et Financiers , transmettant le dossier de l'intéressé;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n°65-44 du 12 Février 1965 susvisé, Monsieur SIEKELE Adolphe, Assistant Sanitaire de 4°échelon Indice 940 des cadres de la catégorie A Hiérarchie II des Services Sociaux (Santé Publique), titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine délivré par l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville, est reclassé à la catégorie A Hiérarchie I et nommé Médecin de 4°échelon Indice 1110. ACC: néant.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 14 Février 1984, date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

BRAZZAVILLE, le 15 MAI 1985

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JORPC 1
DGFP/DGPCE 3
D.G.B. 3
D.C.F. 2
SGCM/BC 2
DGSP 3
DOSSIER 3
Intéressé 1.-